

Au SENRES, nous vous savons heureux de faire votre rentrée après avoir bénéficié de la « *généreuse* » hausse de 3,5 % du point d'indice (toujours brut) au 1^{er} juillet afin de « *faire face à l'inflation* » (sic).

Nous craignons, cependant, que votre plaisir ne soit rapidement gâché par quelques grincheux (il s'en trouverait à l'Éducation nationale...) qui ne manqueront pas de souligner que :

- + 3,5 % brut, c'est très inférieur aux 6,1 % d'inflation sur un an (Données INSEE au 31/07/2022) ;
- + 3,5 % brut, **c'est le douzième** de ce qu'il faudrait pour retrouver un pouvoir d'achat équivalent à celui de nos collègues de l'an 2000 (*Rapport Commission des Finances du Sénat 2021* actualisé).

Sans vouloir, nous aussi, grincer (si, si...), nous souhaitons profiter de cette trop rare évolution des payes pour rappeler les incidences respectives de l'inflation et de l'augmentation du point d'indice :

- **3,5 % d'inflation** augmentent un prix de 1.000 € de **35,00 €** ;
- **3,5 % de hausse du point d'indice** augmentent 1.000 € de revenu brut de **35,00 € bruts**, qui après retenues sociales donnent **27,80 € nets**, qui après impôt sur le revenu donnent... encore moins.

Conclusion ? Toute augmentation du point d'indice doit être très supérieure au taux d'inflation pour compenser cette dernière et préserver votre pouvoir d'achat.

Avec cette aumône de 3 francs 5 sous au 1^{er} juillet, on est, manifestement, très loin du (bon) compte !

Hasard ou coïncidence ? Alors que le constat de l'insuffisance de cette augmentation s'imposait déjà, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance affirmait dans sa note n°22.24 de juillet 2022 : « **En 2020, un enseignant à temps complet gagne en moyenne 2 650 euros nets** » !

Certes, cette note précise que : « *Le statut, le corps et les fonctions exercées par l'enseignant expliquent en premier lieu les écarts de salaire entre enseignants, allant du simple au double. Ainsi, les professeurs agrégés et de chaire supérieure gagnent 1,5 fois plus que les professeurs des écoles.* »

Mais, nul doute que la presse *prof basheuse* et les Français les plus crédules colporteront et/ou retiendront : 2.650 euros nets par mois, 15h à 20h par semaine, 16 semaines de vacances par an !

On appelle cela "l'art de miner le *Dialogue social* à venir en mélangeant les choux et les carottes" :

- *Dialogue social* sur les indispensables hausses de vos rémunérations pour, enfin, retrouver un pouvoir d'achat digne des diplômes exigés, de la masse de travail demandée, de la profession !
- *Dialogue social* sur la réforme de nos statuts voulue par le Président Macron (notre Ministre ?) dont l'objectif est d'augmenter vos obligations de service sans trop augmenter votre traitement.

En attendant ces réjouissances sociales, et les élections professionnelles de décembre 2022, bonne rentrée à toutes et tous.